



510

établissements en 2022

↑ **2,0%** par rapport à 2021
↑ **21,4%** en 10 ans

4,5% du total
7^e sur 12 GSA



2 474 M€

de chiffre d'affaires en 2022

↑ **14,5%** par rapport à 2021
↑ **83,4%** en 10 ans

13,1% du total*
3^e sur 11 GSA

* hors Activités financières et d'assurance



360

employeurs en 2022

↑ **2,3%** par rapport à 2021
↑ **28,1%** en 10 ans

5,7% du total
6^e sur 12 GSA



6 133

salariés en 2022

↑ **8,3%** par rapport à 2021
↑ **42,7%** en 10 ans

11,1% du total
3^e sur 12 GSA



664 M€

PIB 2021

↓ **-3,7%** par rapport à 2020
↑ **104,0%** en 10 ans

9,1% du total
4^e sur 12 GSA

8 établissements sur 10 relèvent des Travaux de construction spécialisés

Après avoir connu 10 créations de plus que de radiations définitives (23 contre 13), la Construction compte 510 entités en 2022.

Près de 100 établissements sont dédiés à la construction d'ouvrages entiers : 82 dans la Construction de bâtiments (comprenant la Promotion immobilière) et 14 dans le Génie civil. Les 414 structures relevant des Travaux de construction spécialisés se concentrent sur une partie seulement du processus de construction. Parmi elles, 124 sont dédiées aux Travaux de maçonnerie générale et gros œuvres de bâtiment. Plus de 90 % des établissements de la Construction sont des Sociétés à Responsabilité Limitée (SARL), des Sociétés Anonymes Monégasques ou des Personnes Physiques (respectivement 51,2 %, 28,0 % et 11,0 %).

Les entités en activité ont en moyenne 17,3 ans d'ancienneté contre 13,1 ans pour l'ensemble en Principauté.

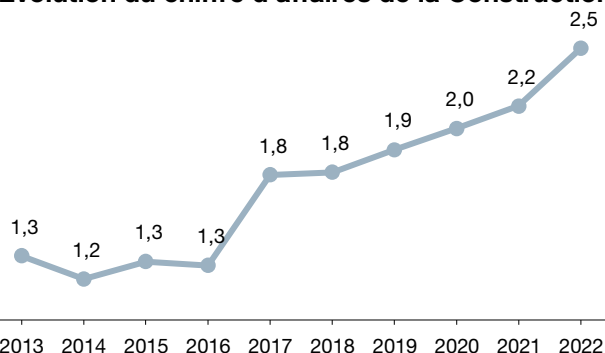
1. Répartition du nombre d'établissements actifs dans la Construction en 2022

	2021	2022	Poids
Travaux de construction spécialisés	403	414	81,2%
<i>dont Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment</i>	127	124	24,3%
Construction de bâtiments	83	82	16,1%
<i>dont Promotion immobilière</i>	69	70	13,7%
Génie civil	14	14	2,7%
Total Construction	500	510	100%
Total en Principauté	10 803	11 230	

Sources : Direction du Développement Economique, IMSEE

Un chiffre d'affaires en hausse de 300 M€

2. Évolution du chiffre d'affaires de la Construction



En 2022, la progression du chiffre d'affaires de la Construction s'accélère pour atteindre près de 2,5 milliards d'euros, soit une augmentation de plus de 300 millions d'euros (+14,5 %) par rapport à 2021.

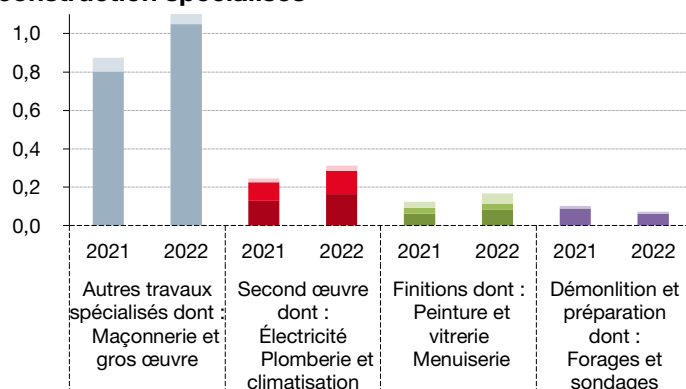
Ce Grand Secteur d'Activité (GSA) représente 13,1 % du chiffre d'affaires en Principauté, hors Activités financières et d'assurance, en troisième position derrière le Commerce de gros et les Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien.

En dix ans, le résultat de la Construction, qui était de 1,3 milliard d'euros en 2013, a presque doublé alors que celui dans l'ensemble de la Principauté (hors Activités financières et d'assurance) a progressé de 30,2 %.

En 2022, le chiffre d'affaires de la Construction de bâtiments, qui participe à 27,7 % à celui du GSA, augmente faiblement (+4,1 %) pour atteindre 685,5 M€. Celui du Génie civil, qui ne représente que 4,0 %, recule de 37,1 %.

Les Travaux de construction spécialisés, qui contribuent à 68,3 % du chiffre d'affaires de la Construction, englobent la préparation, le gros œuvre, le second œuvre (dont l'électricité et la plomberie) et les finitions (dont la peinture et vitrerie). Ils sont portés par les Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment qui continuent de croître rapidement (+30,7 %) pour dépasser le milliard d'euros.

3. Évolution du chiffre d'affaires dans les Travaux de construction spécialisés



Unité : milliard d'euros

Sources : Direction des Services Fiscaux, IMSEE

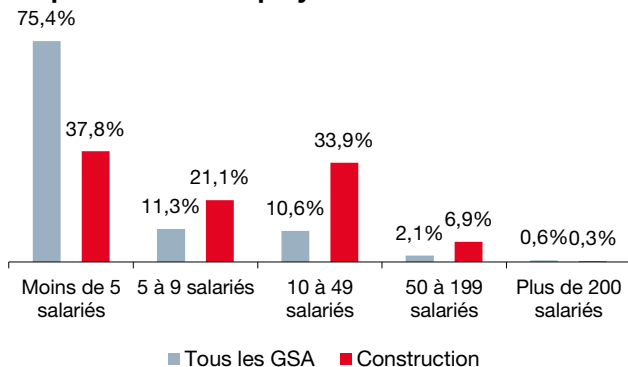
La Construction est le troisième employeur de la Principauté

4. Évolution du nombre de salariés selon la division NAF

	2021	2022	Poids
Travaux de construction spécialisés <i>dont Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment</i>	5 092	5 575	90,9%
Construction de bâtiments	2 474	2 559	41,7%
Génie civil	407	398	6,5%
	165	161	2,6%
Total Construction	5 664	6 133	100%
Total en Principauté	53 149	55 472	

Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

5. Répartition des employeurs selon leur taille en 2022



Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

9 salariés sur 10 sont des hommes

Avec 91,5 % d'hommes, la Construction est le secteur le plus masculin de la Principauté.

La proportion de Français y est plus basse que dans l'ensemble des GSA (51,1 % contre 61,5 %) au profit des Portugais et des Italiens qui sont au même niveau, soit environ 1 200 (20 %). C'est aussi la Construction qui emploie le moins de Monégasques (23 salariés).

Les travailleurs habitent plus loin qu'au global : seulement 4,1 % vivent à Monaco et 18,6 % dans les communes limitrophes alors que 60,2 % résident dans le reste des Alpes-Maritimes et 16,1 % en Italie.

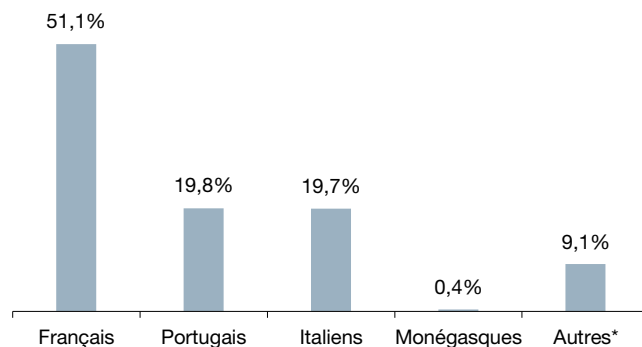
La Construction emploie près de 470 personnes de plus qu'en 2021, soit 8,3 % d'augmentation, pour atteindre 6 133 salariés au 31 décembre 2022. Avec plus de 11 % des travailleurs, il est le 3^e employeur de la Principauté.

En 2022, les effectifs des Travaux de construction spécialisés, qui emploient 9 salariés du GSA sur 10, gagnent plus de 480 travailleurs alors que la Construction de bâtiments et le Génie Civil en perdent respectivement 9 et 4.

En 2022, la Construction compte 360 employeurs, soit 5,7 % du total en Principauté. Leur répartition selon le nombre de salariés est nettement différente en comparaison de l'ensemble des employeurs, tous GSA confondus.

Alors que les trois quarts des employeurs du secteur privé comptent moins de 5 salariés, cette part est de seulement 37,8 % dans la Construction. Ce GSA est par ailleurs constituée au deux tiers de structures employant de 5 à 199 personnes, cette proportion étant de 24,0 % au global.

6. Répartition des salariés par nationalité en 2022

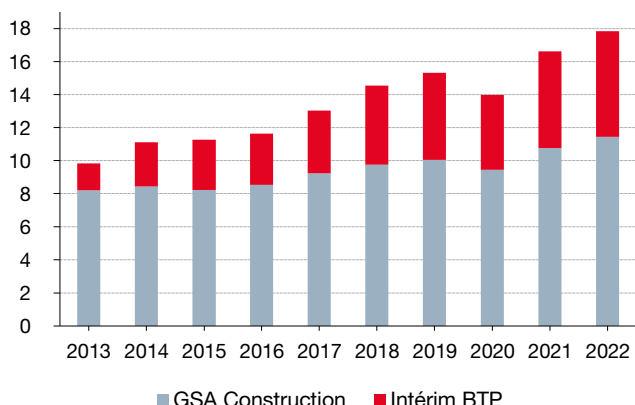


*Dont non renseignés

Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

Plus de 6 millions d'heures effectuées par les intérimaires du BTP en 2022

7. Évolution du nombre d'heures travaillées



Unité : million d'heures

Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

La Construction est le GSA qui a le plus recours au travail temporaire*. En 2022, il a mobilisé 43,0 % de l'ensemble des missions d'intérim, pour des durées plus longues que dans les autres secteurs. Ainsi, il concentre près des deux tiers des jours travaillés par des intérimaires.

Le nombre d'heures travaillées dans le bâtiment continue de progresser (+7,4 %) pour dépasser les 17,8 millions au cours de l'année 2022, dont 6,4 millions effectuées par les intérimaires.

En dix ans, le nombre d'heures du GSA a augmenté de près de 40 % (soit +3,2 millions d'heures) alors que celui des intérimaires du BTP a quadruplé.

*Salariés comptabilisés dans le code NAF 78.20Z inclus dans le GSA Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien

Le Grand Secteur d'Activité de la Construction comprend les activités de construction générale et de construction spécialisée pour les bâtiments et le génie civil (les chantiers de construction neuve, les rénovations, les réparations, les extensions et les transformations et le montage de bâtiments préfabriqués).

Il comprend également les activités de promotion immobilière dès lors qu'elles réunissent les moyens financiers, techniques et humains nécessaires à la réalisation de projets immobiliers destinés ultérieurement à la vente (voir NAF rév. 2,2008).